

**La Fédération Nationale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement**

*Le réseau des CAUE compte 93 structures départementales (CAUE). Le CAUE est un organisme privé qui assume une mission d'intérêt public, dans le secteur du cadre de vie et du développement territorial. C'est à la fois :*

- un partenaire de proximité ancré dans le quotidien des territoires,
- un pôle d'échange autour du cadre de vie,
- et un outil de prospective et d'expérimentation.

*Le ministère de la Culture est le ministère référent des CAUE (loi de 1977 sur l'architecture).*

*Sa vocation ? Promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement. Pour cela, il informe, sensibilise, conseille et forme un très large public : les collectivités et les services de l'État, les professionnels de la construction, les enseignants, le grand public...*

*La fédération des CAUE, avec une équipe de 9 personnes, représente les CAUE, assure leur promotion, initie, pilote des projets et des partenariats d'envergure nationale et offre des services à ses membres.*



## MISSIONS

### **Volet Relation avec les parlementaires**

La Fédération est sollicitée pour participer à des auditions, apporter des contributions dans le cadre de la préparation de projets de lois, de rapports parlementaires, sur tous les sujets concernant l'activité des CAUE. Elle développe des relations avec les parlementaires pour faire connaître, promouvoir le réseau et souhaite proposer des actions mutualisées de sensibilisation ou de formation aux parlementaires sur les sujets investis par les CAUE. Elle assure aussi une veille pour anticiper d'éventuelles évolutions et être force de propositions. Afin d'augmenter sa capacité à agir dans ces domaines, elle propose ce poste dont un des volets sera axé sur ces enjeux.

### **Volet partenarial**

La Fédération déploie des partenariats généralistes et thématiques avec les pouvoirs publics, des associations d'élus nationales, des réseaux institutionnels et professionnels nationaux... Elle envisage de se tourner également vers de nouveaux milieux pour soutenir le réseau dans ses activités. Le-la chargé-e de mission aura en charge :

- d'assurer la gestion des partenariats existants dans les domaines de l'urbanisme et de l'énergie ;
- d'initier d'autres partenariats thématiques surtout, répondre aux sollicitations considérées comme stratégiques et assurer le suivi des nouveaux accords ;
- de s'appuyer encore plus sur les expertises des CAUE en amplifiant le dispositif de mandatement.

### **Volet juridique**

La Fédération répond aux questions à caractère juridique de chacun de ses membres. Elle propose au réseau des modules d'information ou de formation. Elle peut avoir recours pour cela à des compétences juridiques extérieures. A ce titre, le-la chargé-e de mission aura à charge :

- d'identifier les nouveaux besoins au regard notamment des évolutions législatives,

- d'être à l'écoute du réseau et d'initier toute action à même de répondre à ceux-ci,
- d'organiser, de gérer le recours à des expertises extérieures et de les valoriser auprès du réseau.

### **Autres points**

La personne pourra être amenée à travailler en appui de projets pilotés par d'autres membres de l'équipe fédérale. Elle sera en lien aussi avec le Président de la Fédération nationale et les administrateurs.

Il lui sera demandé de se déplacer dans la France entière pour aller notamment à la rencontre des CAUE et des Unions régionales de CAUE.

Elle sera placée sous l'autorité de la direction de la FNCAUE.



### **PROFIL**

Formation : IEP, Master Sciences politiques, Collectivités locales, Droit...

Expérience d'au moins 5 ans, avec une pratique métier en proximité d'élus

Appétence pour les sujets portés par les CAUE, pour le secteur culturel en général

Autonomie

Capacités organisationnelles et rédactionnelles avérées

Qualités pédagogiques et d'écoute

Goût du travail en équipe

Maîtrise des outils informatiques usuels (équipement mac)



### **CONDITIONS**

Poste à temps complet

Contrat à durée indéterminée

Salaire : application de la convention collective nationale des CAUE ADITIG, niveau III ou IV selon expérience

Lieu : Paris, avec possibilité de télétravail un jour/ semaine

Déplacements en France et si besoin à l'étranger

Prise de fonction : dès que possible.

**Candidature - CV, lettre de motivation et prétentions salariales -  
à adresser à  
valerie.charollais@fncaue.fr  
au plus tard le 28 janvier 2022**

